

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 2 novembre 2016

Présidence : Madame le Maire

Présents : Bisignano Nathalie, Schneider Richard, Duret Franck (arrivée à 20h39), Sandron Philippe, Fontan Corine, Eckert Pierre, Denis Bernadette, Jany Damien, Villuendas Myriam, Vandamme Jean Pierre,

Excusé : Bertrand Gérald

Secrétaire de séance : Sandron Philippe

Approbation du compte rendu de la séance précédente à l'**unanimité**.

Le principe du fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (**FPIC**) est de redistribuer les richesses entre les collectivités en prélevant une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour les reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées. La commune de Lurcy doit s'acquitter de la somme de **745 €** et apporter la modification budgétaire suivante :

Section de fonctionnement

Dépenses	022 – dépenses imprévues fonctionnement	- 745 €
	73925 – fonds péréquation communales et intercommunales	+ 745 €

- Le conseil municipal **autorise** à l'unanimité la décision modificative **N°1** au budget principal 2016 ci-dessus.
- Le conseil municipal **accepte** à l'unanimité la convention avec l'ADMR de l'Ain de mise à disposition de la salle polyvalente dans le cadre d'une action collective d'utilité publique afin de réaliser des ateliers cuisine une fois par mois, du 20 février 2017 au 19 juin 2017 en faveur de personnes fragilisées orientées par les services sociaux. Cette demande est justifiée par les travaux de réfection de la salle des fêtes de Montmerle qui en interdisent l'accès aux associations pendant cette période.
- Le conseil municipal **étudie** la demande de remise gracieuse de la valeur d'un loyer émise par les restaurateurs. Un rendez-vous leur sera proposé afin d'orienter cette requête auprès du CCAS.
- Le conseil municipal **est informé** que les plans des réseaux d'eaux pluviales de Lurcy ont été adressés par Hydrétudes. Madame le Maire propose d'en prendre connaissance en fin de séance.

Questions diverses

Le conseil municipal est informé des points suivants :

- Rencontre le samedi 15 octobre 2016 pour la succession Jomet.
- Rencontre le vendredi 21 octobre 2016 avec M.Morrier de l'EPF afin de faire le point sur le dossier précédemment cité.
- Changement du battant de la grosse cloche de l'église par l'entreprise Desmarquet.
- Début des travaux de mise en accessibilité des ERP.
- La cérémonie de commémoration du 11 novembre 2016 est fixée à 11h30.
- La cérémonie des vœux du conseil municipal aura lieu le dimanche 8 janvier 2017 à 11h.
- Madame le Maire a souhaité faire refaire les plaques des numéros de rue ayant constaté que la couleur était altérée. L'entreprise a refait gracieusement toutes les plaques qui sont tenues à la disposition des habitants. L'information sera communiquée dans le bulletin municipal.
- Madame le Maire désire installer une boîte à livres sur la place de la mairie. Plusieurs devis seront demandés et étudiés en commission.
- L'Assemblée Générale de l'Office du Tourisme Montmerle 3 Rivières se réunira le mercredi 14 décembre 2016 à la salle polyvalente de Lurcy à 19h.
- Invitation du jeudi 15 décembre 2016 à 20h dans le cadre de la fusion des communautés de communes.
- Distribution du bulletin municipal 2016 mi-décembre.
- Problème d'horaire du transport à la demande.
- Entend le compte-rendu : CCAS, Ecole de Montmerle, diagnostic Appéum.

Le Maire,

